

# PROJET SEJOURS ETE 2023



*Gîte de l'Aventure  
05500 Pisançon  
Hautes-Alpes*



*Camping le Bois des Hoches  
04340 Le Lauzet-Ubaye  
Alpes-de-Haute-Provence*

 **Gouvernement Princier**  
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Direction de l'Action et de l'Aide Sociales

## **- LES DATES -**

*Sur cet été 2023, des séjours de 14 jours sont proposés pour différentes tranches d'âge :*

- Du lundi 3 au dimanche 16 juillet*
- Du lundi 17 au dimanche 30 juillet*
- Du lundi 31 juillet au dimanche 13 août*

## **- LES LIEUX -**

*Les séjours des 8/12 ans et des 13/16 ans se feront dans le département des Hautes-Alpes, au gîte de l'Aventure (et ses extérieurs) sur la commune de Pisançon, dans la vallée du Champsaur.*

*Le **gîte de l'Aventure** (agréments : DDASS 05, Jeunesse et Sports (DDSCPP) n° 050200001) est un lieu que l'équipe du Centre de la Jeunesse Princesse Stéphanie connaît, pour y avoir organisé plusieurs séjours hivernaux et estivaux. Cela nous a permis de tisser un réseau de partenaires et la proximité avec nos prestataires d'activités agréés répond à l'ensemble de nos intentions éducatives.*

*De plus, l'aménagement des lieux permet de faire cohabiter les deux tranches d'âge (8/12 ans et 13/16 ans) avec une certaine autonomie, un fonctionnement différent en vue de réaliser au mieux notre projet.*

*L'accueil des jeunes est réparti sur deux sites du gîte, par tranche d'âge :*

*- **les 8/12 ans** (ou classe de 6<sup>ème</sup>) : hébergement dans la gîte en pension complète, avec un aménagement camping en supplément correspondant au projet d'activité. Un nombre de 26 participants est envisagé par séjour.*

*- **les 13/16 ans** (à partir de 12 ans si l'enfant le souhaite et vient de clôturer son année de 5<sup>ème</sup>) : hébergement en camping, sous tentes individuelles, sur un terrain privé appartenant au gîte, aménagé, très proche du lieu d'hébergement des pré-adolescents, avec une cuisine complète en extérieur et couverte. Le fonctionnement sera en gestion libre. Un nombre de 14 participants est envisagé par séjour.*

*La proximité entre le gîte et le lieu de camping, nous facilite l'organisation d'un possible rapatriement en cas d'intempéries importantes, mais aussi l'utilisation des douches et la possibilité de bénéficier de repas préparés et servis au gîte.*

*Le séjour **des 15/17 ans** se fera dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, au **camping « Le Bois des Hoches »** sur la commune du Lauzet-Ubaye, à une soixantaine de kilomètres de notre « camp de base » : Pisançon.*

*Au vue du retour positif de nos jeunes « habitués » qui l'été dernier ont pu participer à ce séjour 15/17 ans, nous le reprogrammons. Il se déroulera durant la seconde quinzaine de Juillet, du 17 au 30 juillet. Il permet de répondre aux demandes de nos plus grands adolescents.*

*Ce groupe évoluera de façon indépendante aux groupes séjournant à Pisançon, en ce qui concerne l'encadrement, l'hébergement (sous tentes individuelles), l'intendance (avec une tente cuisine) et les activités (axées sport d'eaux vives et de montagne). Un nombre de 12 participants est envisagé pour ce séjour.*

### **- LE PUBLIC -**

*Nous avons établi pour chaque séjour, un nombre de participants au vue des demandes en progression l'été dernier :*

- 26 participants pour le groupe des 8/12 ans,*
- 14 jeunes pour le groupe des 13/16 ans,*
- et 12 jeunes pour le groupe des 15/17 ans*

*en fonction :*

- des projets d'animation,*
- du taux et de la qualité d'encadrement que nous visons,*
- des capacités d'accueil sur les différents lieux,*
- des impératifs liés à l'organisation des déplacements.*

*En cas de forte demande d'inscription et afin de répondre au mieux aux demandes et attentes des familles, nous nous accordons la possibilité d'agrandir la taille des groupes.*

### **- LE PRIX DES SEJOURS -**

*Cette année, nous envisageons d'augmenter le prix des séjours, d'un montant identique pour les deux tranches d'âge, soit : 815 € pour les 8/12 ans et 855 € pour les 13/16 ans et les 15/17 ans (augmentation de 120 €).*

*Ce prix comprend l'hébergement, les repas, les transports, les assurances, l'encadrement et les activités encadrées par des animateurs diplômés.*



## **- LES INSCRIPTIONS -**

*Afin d'anticiper au mieux l'organisation de chaque séjour, que ce soit pour la constitution des équipes d'animation, l'élaboration du projet pédagogique, la réservation des activités mais aussi pour permettre aux familles de planifier leurs congés le plus tôt possible, nous souhaitons débiter les inscriptions dès que possible.*

*La proximité entre la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales (D.A.S.O.) et le Centre de la Jeunesse Princesse Stéphanie (C.J.P.S.) permet une collaboration étroite entre les deux structures et une répartition efficace des tâches.*

- *Les dossiers d'inscription seront disponibles à la D.A.S.O. et au C.J.P.S., mais ne pourront être déposés remplis et signés qu'au C.J.P.S., afin que les responsables des séjours puissent avoir un premier contact avec les enfants et les parents.*
- *En ce qui concerne les dossiers de demande d'aide sociale financière pour ces séjours, ils pourront être déposés au C.J.P.S. ou à la D.A.S.O., mais seront exclusivement traités par la D.A.S.O..*

*Plusieurs réunions d'information pour les participants et leurs parents, auront lieu à partir de la mi-juin (dates à définir).*

*Comme les années précédentes, l'adhésion au Centre de la Jeunesse Princesse Stéphanie sera à la charge des familles. Elle s'élève à 55 € (valable jusqu'à la fin août 2023).*

## **- L'EQUIPE D'ANIMATION -**

*Les équipes pour chaque groupe, se composeront de :*

### **Séjour 8/12 ans**

- *1 adjoint(e) de direction, permanent du Centre de la Jeunesse Princesse Stéphanie et 5 animateur(trice)s,*

### **Séjour 13/16 ans**

- *1 directeur(trice), permanent du C.J.P.S. et 2 animateur(trice)s,*

### **Séjour 15/17 ans**

- *1 directeur, permanent du C.J.P.S. et 2 animateur(trice)s.*

*NB : les équipes respecteront une mixité homme/femme, ainsi que les normes d'encadrement d'un Accueil Collectifs de Mineurs en matière de diplôme.*

*Chaque membre des équipes aura le même rôle afin d'assurer la sécurité affective et physique des participants au séjour et faire vivre le projet pédagogique dans les lignes éducatives de notre association.*

### ***- NOS INTENTIONS EDUCATIVES ET PEDAGOGIQUES –***

*L'objectif principal dans l'élaboration de nos séjours est de :*

- créer une dynamique dans la notion « vivre ensemble » auprès des groupes constitués,*
- mettre l'accent sur les besoins, droits et devoirs de chaque jeune.*
  - En favorisant l'épanouissement et le développement des jeunes,*
  - En favorisant la socialisation,*
  - En favorisant la responsabilisation et l'autonomie.*

### ***- LES ACTIVITES -***

*La thématique prévue est tournée vers « la découverte du milieu montagnard en été avec un axe autour de l'environnement, de la biodiversité et la pratique d'activités de pleine nature en montagne ».*

*Le planning qui est en train d'être élaboré, s'articule autour d'activités variées, assurées par des prestataires, voire des partenaires, que nous connaissons depuis plusieurs années :*

- ✓ balade en montagne, découverte de la flore et de ses habitants,*
- ✓ grimpe aux arbres et nuit en hamac,*
- ✓ V.T.T (initiation et rando-bivouac),*
- ✓ sports d'eaux vives et sur lac (hydrospeed, rafting, ...),*
- ✓ spéléologie ou via souterrata*
- ✓ balade nocturne,*
- ✓ rencontre avec des éleveurs locaux (apicultrice, ...)*
- ✓ visite du musée local, jeux de piste à thème en ville*

*A noter que certaines activités ne concerneront qu'une tranche d'âge, en raison des réglementations en vigueur et de notre volonté d'adapter nos activités en fonction de chaque public accueilli.*

*Autour de ce programme, chaque équipe pédagogique, sous la direction d'un animateur permanent du Centre de la Jeunesse, établira un « Projet d'Animation » qui intégrera des grands jeux, veillées, activités manuelles, ...*

*Chaque séjour évoluera de façon autonome par tranche d'âge, il est néanmoins prévu des « moments d'animations et de rencontres » en lien avec : un grand jeu, un repas festif, un Spectacle, ...*

*L'ensemble des équipes sera vigilant à l'état physique des enfants et à la vie de groupe en général. Le projet d'activité du séjour vise à prendre en compte, le plus possible, les souhaits, propositions et choix des jeunes durant leur séjour.*

### **- LE SUIVI SANITAIRE -**

*Il est assuré par un animateur diplômé (AFPS, PSC1), pour chaque groupe, de chaque tranche d'âge. Il sera chargé du suivi des éventuels traitements médicaux ou protocoles, des soins légers, de la tenue du registre d'infirmierie et des fiches sanitaires, de toutes les coordonnées d'urgence, de la tenue des trousseaux à pharmacie....*

*Une chambre d'isolement sera prévue dans le gîte et en mode camping, une tente sera réservée à cette fonction.*

### **- LES TRANSPORTS -**

*Les transferts aller-retour, de début et de fin de séjour pour les groupes, se feront avec une compagnie de bus. Une partie des membres de l'équipe d'encadrement feront les trajets avec les jeunes et un chef de convoi sera nommé.*

*Durant les camps, les déplacements sur les lieux d'activités, se feront avec des minibus.*

*Le parc automobile sera composé de trois minibus et un utilitaire pour chaque séjour et les deux groupes sur Pisançon. Il y aura deux véhicules supplémentaires pour le séjour 2 (2<sup>ème</sup> quinzaine de juillet) avec les 15/17 ans au Lauzet-Ubaye.*

### **- LE MATERIEL -**

*Le Centre de la Jeunesse continue à investir, depuis ces dernières années, dans du matériel dédié aux séjours.*

*Nous avons ainsi à disposition les moyens d'utiliser, suivant les besoins :*

- *une « dotation camping » adaptée pour chaque projet de séjour,*
- *des malles pédagogiques de jeux d'intérieur et d'extérieur,*
- *des malles pour les activités manuelles, de création et bricolage (matériel fongible mis à jour avant les séjours),*
- *des malles multimédia (ordinateur, appareils photos, caméscopes, tablettes, sono/micro...)*

*Le matériel de camping, pédagogique et technique, sera acheminé et installé avant le début des séjours.*

### ***- LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES DURANT LES SEJOURS -***

*En fonction de la qualité du réseau internet, durant toute la durée de chaque séjour, un BLOG privé avec un code (Tumblr), sera accessible pour les parents et leur permettra de visualiser quotidiennement, un résumé des activités réalisées, diffusé par l'équipe d'animation.*

*Quelques extraits des séjours seront également mis en ligne sur la page Facebook du Centre de la Jeunesse.*

*Les téléphones personnels seront autorisés, leur utilisation suivra certaines règles convenues à l'avance. Le Centre dispose d'un téléphone « spécial séjour » que les jeunes peuvent utiliser et les numéros personnels des responsables de chaque groupe sont notifiés aux parents avant chaque départ.*

*Le courrier (écrit) est également préconisé aux familles et aux jeunes.*